

## B) Accéder à la citoyenneté, être exclu de la citoyenneté

### Comment devenir citoyen ?

- d'abord par la naissance [comme à Athènes, les enfants issus d'un mariage légitime entre des parents déjà citoyens naissent citoyens] ;
- après avoir servi dans l'armée, ou après avoir exercé une magistrature. Dans les 2 cas, il s'agit d'une récompense = c'est le DROIT DE CITE, c'est-à-dire les droits dont bénéficient les citoyens romains. Cela est possible dans les cités de DROIT LATIN = droit concédé par Rome à des régions entières qu'elle domine, et qui permet aux magistrats sortis de charge de devenir citoyens.
- Il faut noter que les femmes, les enfants et les petits-enfants de ceux qui obtiennent la citoyenneté romaine deviennent eux-mêmes citoyens ;
- En outre, l'empereur a le pouvoir d'accorder la citoyenneté complète à des étrangers et à leurs familles.
- Il faut aussi savoir que les esclaves une fois affranchis = libérés, reçoivent le statut de leur ancien maître : si celui-ci est citoyen romain, ils le deviennent à leur tour ainsi que leurs enfants, ce qui était inconcevable à Athènes aux Vè-IVè siècles av. J.-C.